

Mensuel • 39^e année • n° 428 – Septembre 2018

Nouvelles des Églises adventistes

- 2 Loma Linda, Californie, États-Unis – Aux États-Unis, un nouvel institut aidera les enfants victimes de maltraitance.

Protestantisme International

- 3 France – Femmes du Désert commémore les 250 ans de la libération de Marie Durand.

Liberté religieuse

- 3 Washington D.C., États-Unis – Les Adventistes apportent une perspective distincte aux discussions de haut niveau sur la liberté religieuse.
- 5 Kazakhstan – La liberté d'expression religieuse menacée
- 5 France – Libération conteste les chiffres de l'Éducation nationale sur les « atteintes à la laïcité » à l'école

Humanitaire

- 6 Silver Spring, Maryland, États-Unis – ADRA Intervient suite aux importants ouragans qui ont touché les États-Unis, les Philippines et la Caraïbe.

Société

- 7 France - Contre l'avis des Églises, le CCNE donne son avis favorable à la PMA sans père.

Bible et archéologie

- 8 Israël – Les jarres du premier miracle de Jésus auraient été retrouvées

Service de presse adventiste

(Service de communication
adventiste francophone)
BP 100
30, avenue Émile-Zola
77193 Dammarie-les-Lys Cedex,
France

Rédaction

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail :
communications.ufb@adventiste.org

*Les communiqués peuvent être
reproduits avec mention de la source :
BIA*

Site web : www.adventiste.org

Directeur de publication

Pedro TORRES

Rédaction

Pedro TORRES

Correspondants

Jérémie ROSSETTI
Karine ELOIDIN
Jeroen TUINSTRA
Rickson NOBRE
Corrado COZZI

Secrétaire de rédaction

Dina LAMBERT

Abonnements - Expéditions

Dina LAMBERT

IMPORTANT :

Dès Janvier 2019 le BIA ne sera disponible qu'en format numérique (PDF) et complètement GRATUIT. Abonnez-vous en suivant ce lien ou en flashant ce code :
<http://bit.ly/abonnerbia>



Nouvelles des Églises adventistes

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France.
Loma Linda, Californie, États-Unis – **Aux États-Unis, un nouvel institut aidera les enfants victimes de maltraitance**

Le Conseil d'administration du Pôle Santé de l'Université de Loma Linda (Loma Linda University Health) a annoncé la création d'un nouvel institut pour les difficultés infantiles, qui s'occupera de la formation et de la recherche des étudiants tout en répondant aux besoins des communautés dans le domaine de la maltraitance des enfants.

Dans un vote datant de mai 2018, le Conseil d'Administration a créé l'Institut de la Résilience pour les Difficultés Infantiles, ou RICA, un agrandissement de l'actuel Centre d'Évaluation des Enfants (CAC) à San Bernardino, en Californie. Le centre élargi est un forum pour la collaboration de nombreuses agences locales permettant d'avoir des entretiens médico-légaux ainsi que des examens médicaux destinés à récolter des preuves pour évaluer les allégations de violences faites aux enfants. L'approche coordonnée évite à un enfant, victime de maltraitance, d'avoir à raconter ses expériences aux représentants de plusieurs agences lors de multiples entretiens.

Le RICA est une collaboration entre les services de police locaux, divers organismes de financement, les systèmes judiciaires et l'Hôpital pour Enfants de l'Université de Loma Linda.

« La maltraitance des enfants est devenue une histoire trop courante dans ce pays et au-delà, » a déclaré **Richard H. Hart**, président de Loma Linda University Health. « L'Institut de Résilience pour les Difficultés Infantiles du Pôle Santé de l'Université de Loma Linda construira et se développera en s'appuyant sur la réputation que le CAC a maintenu en étant un modèle national d'aide aux enfants maltraités. »

Le RICA accueillera une série de stages d'éducation en rotation pour les étudiants et les résidents de Loma Linda et servira de

base principale au programme d'internat de trois ans en pédiatrie pour enfants maltraités, offert par l'université de Loma Linda, – l'un des rares programmes de ce type dans le pays. Ce programme soutenu par une bourse et validé par le Conseil d'Accréditation pour l'Éducation Médicale Universitaire, met l'accent sur l'intervention et la prévention et offre aux pédiatres une variété d'expériences de soins aux patients, d'opportunités de recherche et d'activités éducatives.

Le RICA rejoindra les rangs du 13ème institut du Pôle Santé de l'Université de Loma Linda, a déclaré **Mark Reeves**, vice-président des instituts. Les instituts de l'Université de Loma Linda intègrent la recherche, l'éducation et les services liés à la santé dans plusieurs écoles et établissements afin de réunir un ensemble interdisciplinaire avec des scientifiques, des enseignants et des praticiens.

Le RICA facilitera la coopération multidisciplinaire avec ses agences partenaires grâce à des réunions mensuelles rassemblant les membres de l'équipe pour la formation et l'examen de cas.

Le CAC a été lancé en 1994, deux ans après que le Concile des Règlements de Réseau des Enfants de San Bernardino ait commencé à examiner les moyens d'évaluer les allégations de maltraitance d'enfants avec plus de sensibilité. Souvent, les enfants victimes de maltraitance ont subi des traumatismes inutiles lors de leurs entrevues avec plusieurs organismes.

Le Concile a mis en place un groupe de travail composé de représentants des Services de Protection de l'Enfance, du Centre Médical du Comté, de la Santé Publique, de la Santé Comportementale, du Bureau du Procureur, du Bureau du Shérif, du Tribunal pour Mineurs, du Tribunal des Affaires Familiales, du Concile du Comté, du Réseau des Enfants, du Fond des Enfants, et du Centre Médical de l'Université de Loma Linda.

L'ouverture du CAC en 1994 était le résultat d'un partenariat entre le Comté de San Bernardino et l'Hôpital pour Enfants de l'Université de Loma Linda.

Les besoins du centre d'évaluation ont considérablement augmenté au fil des

années. En 2014, le centre a été transféré dans un établissement dernier cri appartenant au comté, géré par ce dernier et situé à San Bernardino. Le nouvel institut devrait aider à traiter 1 600 enfants victimes de violences physiques ou sexuelles cette année.

Le comité de surveillance du RICA s'est réuni au cours de la dernière semaine d'août 2018 pour désigner les dirigeants et déterminer les relations fonctionnelles avec le CAC et le comté de San Bernardino.

Protestantisme International

(Evangéliques.info/BIA) – Dammarie-les-Lys, France

France — Femmes du Désert commémore les 250 ans de la libération de Marie Durand

Chaque année a lieu, le premier dimanche de septembre, un grand rassemblement protestant sur les terrains du musée du Désert à Mialet (Gard), dans le Sud de la France. En 2018, le 2 septembre, à l'occasion des 250 ans de la libération de Marie Durand, l'événement a rassemblé toutes les femmes du Désert, "les patientes et les impatientes", autour du thème "Espérant contre toute espérance". Les hommes étaient aussi conviés.

En 1768, après 38 ans d'enfermement à cause de sa foi protestante dans la Tour de Constance à Aigues-Mortes, Marie Durand, sortait libre, sans avoir abjuré. Celle qui est devenue une figure du Désert, symbole de courage, de résistance pacifique et de persévérance, y était entrée à l'âge de 19 ans, arrêtée avec son mari, parce qu'elle était la sœur d'un pasteur clandestin.

Le culte en plein air du dimanche, à 10 h 30, était présidé par Sophie Zentz-Amedro, pasteure de l'Église protestante unie de France à Orange-Carpentras. L'après-midi, Inès Kirschleger, maître de conférences de l'Université de Toulon, et de Valérie Duval-Poujol, théologienne baptiste, docteure en histoire des religions revenaient sur la

personne de Marie Durand. Le message final a été donné par sœur Mireille, prieure des Diaconesses de Reuilly.

Le Désert désigne la clandestinité des protestants restés en France pendant les persécutions religieuses, entre la révocation de l'édit de Nantes (1685) et l'édit de tolérance de Versailles (1787). Cette période a marqué durablement l'imaginaire collectif des Protestants de France. Sa commémoration rassemble largement les membres des différentes dénominations protestantes.

Liberté religieuse

(ANN/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
Washington D.C. – États-Unis – Les Adventistes apportent une perspective distincte aux discussions de haut niveau sur la liberté religieuse

(Bettina Krause, directrice de la communication, département des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse)

Deux Adventistes du Septième Jour défenseurs de la liberté religieuse étaient parmi les personnes invitées à participer à un sommet historique sur la liberté religieuse organisé par le Département d'État américain à Washington, D.C. Le programme, qui a débuté le 24 juillet, était le premier du genre, et a réuni des représentants gouvernementaux de quelque 80 pays, ainsi qu'un groupe international de leaders religieux et d'organisations non gouvernementales. Ensemble, les participants ont passé trois jours à écouter des témoignages inédits sur la persécution religieuse et à explorer des moyens de promouvoir la liberté religieuse en tant que droit humain fondamental.

Le programme était organisé par **Mike Pompeo**, secrétaire d'État américain, qui a déclaré aux participants que « des millions de personnes de toutes confessions souffrent chaque jour » à cause de la persécution religieuse, bien que la liberté religieuse – qui figure à l'article 18 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – soit inscrite dans le droit international. Le vice-président des États-Unis, **Mike Pence**, s'est

également adressé au groupe en disant que « tragiquement, 83 pourcent de la population mondiale vit dans des pays où la liberté religieuse est menacée ou même interdite. »

Dr. Ganoune Diop, directeur des Affaires Publiques et de la Liberté Religieuse (PARL) pour l'Église Adventiste mondiale, ainsi que **Dwayne Leslie**, son adjoint chargé des affaires législatives, ont assisté au nom de l'église au programme ; ils ont cherché à amener une perspective Adventiste unique aux défis actuels de la liberté religieuse.

« Les Adventistes croient que la liberté de conscience – le droit de croire ou de ne pas croire – est un cadeau de Dieu à chaque être humain et un droit qui transcende les intérêts nationaux ou politiques, » a expliqué **Ganoune Diop**. Il a déclaré que l'Église salue toute initiative qui sensibilise aux défis de la liberté religieuse et qui rassemble les gens autour de la question.

Les intervenants présents au programme ont mis en lumière les points chauds de la persécution dans le monde, de la démarche meurtrière qui fait des chrétiens au Nigéria une cible au dur traitement des Rohingya en Birmanie, en passant par la violence contre les Yazidis en Irak.

D'autres intervenants ont donné des témoignages personnels de l'impact dévastateur de la persécution religieuse. **Jacqueline Furnari**, fille du pasteur chrétien **Andrew Brunson**, actuellement emprisonné en Turquie, a parlé avec émotion de la situation de son père et de sa foi inébranlable. Le pasteur Brunson est en détention depuis octobre 2016, accusé d'avoir aidé un coup d'état politique, une accusation qu'il nie.

Jamie Powell, l'épouse du missionnaire chinois emprisonné **John Cao**, est également intervenue, décrivant la santé déclinante de son mari depuis son arrestation en 2017. **John Cao** purge une peine de sept ans de prison en Chine après avoir été arrêté à la frontière entre la Birmanie et la Chine où il aidait à construire des écoles Chrétiennes.

Selon **Dwayne Leslie**, le programme connu sous le nom de « Rencontre ministérielle pour faire progresser la liberté religieuse » visait à amener les participants à affronter plus

efficacement les défis de la liberté religieuse. Il a indiqué qu'au cours des trois jours, les ateliers ont donné l'opportunité aux participants d'échanger des idées et des expériences et de nouer des relations précieuses.

« Cette rencontre ministérielle était remarquable, non seulement parce qu'elle rassemblait un large éventail de personnes, de gouvernements et d'organisations afin de mettre l'accent sur la liberté religieuse, » a déclaré **Dwayne Leslie**. « C'était une rencontre importante car elle indique que les États-Unis considèrent cette question de manière intentionnelle et sur le long terme et qu'ils désirent travailler avec d'autres pour générer une action à l'échelle mondiale »

Un document publié le dernier jour du programme – la « Déclaration de Potomac » — présentait une série d'affirmations, y compris la déclaration selon laquelle « toute personne a le droit d'adopter toute foi ou toute croyance, ou aucune, et de jouir de la liberté de changer de religion. »

Un Plan d'Action a également été publié, décrivant des mesures concrètes que les pays pourraient prendre pour protéger les minorités religieuses vulnérables et répondre aux violations de la liberté religieuse.

Sam Brownback, ambassadeur américain itinérant pour la liberté religieuse internationale, est intervenu le jour de l'ouverture de la réunion ministérielle et a expliqué pourquoi les États-Unis font de cette question une priorité. « L'absence de liberté religieuse à n'importe quel endroit est une menace pour la paix, la prospérité et la stabilité partout dans le monde, » a-t-il déclaré. « Le droit à la liberté de religion et la possibilité de vivre selon les préceptes de votre propre conscience sont attaqués dans le monde. Cela doit changer. »

Depuis plus de 100 ans, l'Église Adventiste travaille avec différentes organisations et différents gouvernements pour défendre et promouvoir la liberté religieuse. « Nous collaborons avec d'autres dans la mesure où nos valeurs et nos objectifs coïncident, et cette approche détermine notre participation à ce sommet sur la liberté religieuse et à d'autres forums a déclaré **Ganoune Diop**.

(Evangeliques.info /BIA) – Dammarie-les-Lys, France

Kazakhstan – La liberté d'expression religieuse menacée

Selon une étude de l'ONG chrétienne scandinave Forum 18 publiée le 4 septembre, plus de 283 personnes, groupes et organisations ont été poursuivis en justice pour avoir pris part à des activités religieuses au Kazakhstan en 2017. Parmi eux, 92 étaient des protestants et 24 musulmans.

L'ONG, établie à Oslo, déclare que « Le Kazakhstan viole systématiquement des droits fondamentaux interdépendants-tels que les libertés de religion ou de conviction, d'expression et de réunion – lorsqu'il a des obligations internationales de les respecter et de les défendre. »

Parmi les violations des droits fondamentaux dénoncées par Forum 18 figurent la mise en place de lois arbitraires, des procès inéquitables et la torture de prisonniers.

De plus, les personnes impliquées dans des activités religieuses risquent des amendes, selon l'ONG. En cas de refus, les individus risquent des peines de prison, la déportation ou la destruction de leur littérature religieuse. Ainsi, de nombreuses organisations ont été interdites d'activités culturelles de manière temporaire ou définitive.

Forum 18 s'inquiète des décisions prises par le Sénat du Kazakhstan concernant la liberté religieuse et des lois plus restrictives prévues par le gouvernement. Yevgeni Zhovtis, défenseur des droits de l'homme au Kazakhstan, affirme que ces lois « ne respectent pas les normes et obligations internationales, sapent les principes des Droits de l'Homme et restreignent le droit à la liberté de religion ou de conviction, le niant parfois complètement. »

(Evangeliques.info/ Libération /BIA) – Dammarie-les-Lys, France

France – Libération conteste les chiffres de l'Éducation nationale sur les « atteintes à la laïcité » à l'école

Le journal Libération conteste les chiffres fournis par le Ministère de l'Éducation nationale sur les atteintes à la laïcité signalées dans ses établissements. Dans un article du 19 septembre, le quotidien analyse les réponses fournies par le ministère suite à ses demandes de précisions.

En effet, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, avait déclaré en juillet dernier que ses services recevaient une trentaine de signalements par jour à ce sujet. Or, parmi les incidents signalés, l'on trouve des « suspicions », « demandes de précision » et autres faits qui ne constituent pas des « atteintes » à la loi, d'après Libération.

Suite à l'interview de Jean-Michel Blanquer, les journalistes du quotidien avaient demandé au ministère de préciser quelles atteintes à la laïcité avaient eu lieu en milieu scolaire. Après relance, ils ont reçu cette réponse début septembre :

« Les faits signalés par le personnel de l'Éducation nationale par l'adresse électronique de saisine se répartissent de la façon suivante :

- port de signes et tenues à caractère religieux (25% des cas traités),
- refus de pratiquer une activité scolaire ou d'exécuter ses obligations de service (20% des cas traités),
- contestation d'enseignement ou enseignement non conforme au cadre des programmes (12% des cas traités),
- suspicion de prosélytisme religieux (10% des cas traités). »

Libération doute que les signes et tenues incriminées tombent tous sous le coup de la loi de 2004. Le journal cite ainsi le cas de la jeune fille sommée par son professeur de ne plus porter une jupe trop longue et un bandana, situation où la justice a donné raison à l'enseignante en 2017.

S'agissant des « contestations d'enseignement », le quotidien juge les questions et désaccords acceptables en classe : « N'est-il pas normal qu'un élève, confronté à

un savoir qui remet en cause des certitudes dont il a hérité, puisse prendre la parole pour interroger ce savoir ? » interpellent les journalistes.

« Le vade-mecum du ministère relève lui-même que 'toute objection des élèves n'est pas nécessairement une contestation de l'autorité du professeur ou d'un enseignement. Les élèves sont en cours de construction ; ils expriment souvent leur point de vue sous la forme du préjugé ou de la croyance' », rappellent-ils.

Par ailleurs, le ministère classe 33% des cas traités dans une rubrique « autres faits ». Ceux-ci « ont trait à des situations de non-fréquentation prolongée du service de restauration scolaire liée à la pratique d'un culte, à des demandes de précision sur les autorisations d'absences scolaires en raison de la pratique d'un culte, ou encore à des difficultés d'organisation pour assurer la restauration des élèves pratiquant le jeûne cultuel dans les internats ou lors de voyages scolaires », détaille la réponse de l'Éducation nationale. « Sont également recensées des interrogations sur la prise en compte des fêtes et rites religieux dans l'élaboration des calendriers des épreuves des examens ou des sorties scolaires. »

Selon Libération, le flou dans la définition des atteintes à la laïcité donne l'impression d'un milieu scolaire gangréné par la radicalisation. D'autre part, il relève que les enseignants eux-mêmes sont nombreux à s'en tenir à une définition erronée de la laïcité, qui supposerait l'absence du religieux de l'espace public.

Humanitaire

(ADRA/BIA) – Dammarie-les-Lys, France
États-Unis - ADRA Intervient suite aux importants ouragans qui ont touché les États-Unis, les Philippines et la Caraïbe

L'Agence Adventiste de Développement et de Secours (ADRA) intervient suite à trois puissants ouragans, l'un qui a frappé la côte est des États-Unis, un autre qui a traversé le nord des Philippines et s'est dirigé vers la Chine et un troisième qui a touché le

sud de la Caraïbe ; des vents violents et de fortes pluies ont touché des millions de personnes et obligé de nombreuses personnes à évacuer.

« Notre équipe d'intervention d'urgence suit ces ouragans de près depuis plusieurs jours et a pré-positionné de l'aide, mis en place une coordination avec des partenaires et déployé des équipes d'intervention prêtes à apporter de l'aide aux communautés le plus rapidement possible, » a déclaré Mario Oliveira, directeur de la gestion des interventions d'urgence pour ADRA International.

Les trois ouragans – le Cyclone Florence aux États-Unis, le Super Typhon Mangkhut (Omphong) aux Philippines et en Chine et la Tempête Tropicale Isaac dans les Caraïbes – pourraient causer des dégâts considérables d'après les responsables des situations d'urgence à ADRA. Un quatrième phénomène, l'Ouragan Hélène, devait atteindre le Royaume-Uni le 17 septembre.

« Nous ne pouvons pas sous-estimer la puissance de ces tempêtes, » a ajouté Mario Oliveira. « Comme nous l'avons vu dans le passé, elles peuvent dévaster des communautés entières et provoquer le chaos. C'est pourquoi à ADRA, notre objectif est de travailler le plus rapidement possible avec nos équipes et nos partenaires pour garantir une intervention rapide et atténuer l'impact de ces tempêtes. »

Le Cyclone Florence, États-Unis

L'Ouragan Florence a touché les côtes de la Caroline du Nord et de la Caroline du Sud, vendredi matin 14 septembre, avec des vents de 145 km/h. 23 personnes ont péri d'après les rapports, des centaines de milliers de personnes se retrouvent sans électricité, des centaines de personnes ont été secourues dans les zones inondées et de nombreuses autres opérations de sauvetage sont en cours, d'après les reportages des médias.

ADRA travaille en étroite collaboration avec plusieurs partenaires dans l'intervention d'urgence, notamment les Services Communautaires Adventistes (ACS), Partenaires pour l'Humanité (P4H) et LDS

Charities, afin d'apporter un financement et d'autres formes de soutien.

Selon les indications de Mario Oliveira, « ADRA a travaillé également avec ACS pour mieux faire face à Florence et fournir une assistance d'urgence après le passage de la tempête. »

Le Typhon Mangkhut, Philippines

Le Super Typhon Mangkhut, un ouragan de catégorie 5, a touché terre dans la région de Cagayan-Isabela, sur l'île de Luzon, le 15 septembre, selon les Services d'Administration Atmosphérique, Géophysique et Astronomiques des Philippines (PAGASA), amenant de fortes pluies et provoquant des inondations et un important glissement de terrain dans la région.

Le bureau d'ADRA aux Philippines a déployé une équipe d'intervention rapide quelques heures avant que le Super Typhon Mangkhut ne touche les terres.

« En raison du degré d'intensité critique de l'ouragan, ADRA a déployé une équipe d'intervention d'urgence dans la province d'Isabela qui, à ce jour, travaille avec trois missions religieuses locales et les autorités gouvernementales pour aider des milliers de familles et évaluer les besoins de la communauté. »

Après avoir traversé le nord des Philippines, Mangkhut a causé des dégâts à Hong Kong et en Chine continentale.

Tempête Tropicale Isaac, La Caraïbe

Selon l'Administration Nationale Américaine des Océans et de l'Atmosphère (NOAA), avec des vents soutenus d'une vitesse maximale de 65 km/h, on prévoyait que la Tempête Tropicale Isaac se déplace lentement vers l'est et le centre de la Mer des Caraïbes et s'affaiblit comme elle l'a fait. Cependant, le personnel d'ADRA est resté en alerte tout en surveillant l'évolution de la tempête.

Les responsables des interventions d'urgence d'ADRA exhortent tous ceux qui sont confrontés à de telles tempêtes à suivre les alertes publiées par les responsables

locaux des situations d'urgence, à prêter attention aux informations officielles communiquées au public et à être prudents et vigilants, vu que la sécurité de toutes les personnes concernées par les catastrophes naturelles relève de la plus haute priorité. « On ne peut jamais être exactement sûr du moment où une catastrophe surgit, mais il y en aura, et nous devons être prêts, » a ajouté Mario Oliveira. « La clé dans toute situation d'urgence est de se préparer avant la tempête. »

Société

(évangéliques.info/ Le Figaro /BIA) – Dammarie-les-Lys, France

France : Contre l'avis des Églises, le CCNE donne son avis favorable à la PMA sans père.

Contre l'avis des Églises, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a donné son avis favorable à la PMA (procréation médicale assistée) pour les couples de femmes et les femmes seules, le 25 septembre. Il envisage la fin de l'anonymat du don de sperme, un accompagnement pour les femmes seules, et s'interroge sur les modalités de remboursement de la technique. Toutefois, deux membres, « animés sur le plan éthique d'un doute et d'une inquiétude concernant les modifications proposées pour les indications de la PMA » ont exprimé un avis divergent.

Cette décision fait suite aux États généraux de la bioéthique, qui s'étaient tenus début 2018. À l'époque, de nombreux participants avaient exprimés leur opposition à cette extension du recours à la PMA. Néanmoins, le CCNE, qui s'était déjà prononcé pour l'ouverture de la PMA a insisté sur les points de convergence « partagés par tous », selon Le Figaro : « la réalité du désir d'enfant », « la reconnaissance de la diversité actuelle des structures familiales », « la réaffirmation de la gratuité du don de gamètes » ainsi que « le refus de la marchandisation du corps humain ».

Le Conseil national des évangéliques de France avait dénoncé la pratique dans un communiqué publié en avril dernier : « Nous

désignons par « PMA sans père », l'usage de l'assistance médicale à la procréation, à des fins de satisfaction d'un « besoin d'enfant » pour des femmes seules ou bien pour des couples de femmes. Pas de problème d'infertilité, pas de problème de transmission d'une maladie génétique, cette fois la médecine répond à une demande personnelle et l'enfant qui naîtra n'aura pas de père. »

De même, la Conférence des évêques de France s'était alarmée dans un texte publié récemment. Pour les évêques, une telle évolution « encouragerait socialement la diminution, voire l'éviction des responsabilités du père », réduit au rôle de fournisseur de matériel génétique.

Elle risque toutefois de devenir une réalité légale. Le Président Macron s'était déclaré favorable à la PMA pour toutes durant sa campagne présidentielle, et attendait l'aval du CCNE pour avancer sur le dossier.

Bible et archéologie

*(Evangéliques.info/ autres médias /BIA) –
Dammarié-les-Lys, France*

Israël - Les jarres du premier miracle de Jésus auraient été retrouvées

Les archéologues se seraient-ils trompés pendant plusieurs siècles ? Fin août, l'archéologue américain Tom Mc Collough a affirmé au Dailymail que le lieu du miracle de Jésus

à Cana se situerait à Khirbert Qana et non à Kafr Kanna. Cette localité est située dans la région de Galilée, à sept kilomètres de l'autre site.

Les archéologues ont longtemps été convaincus que Kafr Kanna était le lieu du miracle de Jésus. Chaque année de nombreux pèlerins venaient visiter la *Wedding church* (église du mariage) dans cette ville au Nord d'Israël.

A Khirbert Qana, l'équipe d'archéologues dirigée par le professeur Tom Mc Collough a découvert plusieurs indices : un autel, une étagère et des restes de six jarres en pierres. Ces dernières sont similaires à celles que Jésus a utilisées, selon le récit biblique.

L'Évangile de Jean relate que Jésus a accompli son premier miracle lors d'un mariage à Cana. Le vin épuisé, il aurait alors changé de l'eau en vin pour les convives.

La récente découverte correspond aussi aux descriptions livrées par le premier historien juif Flavius Josephus. Ses écrits expliquent que le lieu du mariage se trouvait dans un village juif à proximité du lac de Galilée.

Selon Tom Mc Collough, trois autres sites pourraient correspondre à ces descriptions. Cependant, aucun d'entre eux ne comporte autant d'indices pertinents que Khirbert Qana.

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France	12 €
Dom	13 €
Tom	15 €
CEE et Suisse	18 €
Autres pays et abonnement en cours d'année : nous consulter.	
Règlement Au nom du « BIA » CCP – La Source 46 727 83 C	

Règlement